



VU DE L'ÉTRANGER

LA CULTURE EST-ELLE MENACÉE AU BRÉSIL ?

Jair Bolsonaro n'a jamais caché son peu de goût pour la culture. Durant sa première année au pouvoir, le président brésilien n'a cessé de la malmenager à coups de restrictions budgétaires, en ne laissant d'autres choix aux artistes que de collaborer ou de résister comme ils le peuvent.

LA RÉPONSE
DE LIA
RODRIGUES
chorégraphe,
directrice
du Centre d'art
et de l'école
de danse de Maré.



Les artistes du spectacle vivant sont désespérés par les coupes claires opérées dans le budget de la culture, mais aussi par la définition même de l'art prônée par l'ex-secrétaire d'État à la Culture, Roberto Alvim. Il y a quelques semaines, celui-ci paraphrasait des propos tenus par le chef de la propagande nazie, Joseph Goebbels, en réclamant des « artistes nationalistes ». S'il a été aussitôt exclu du gouvernement, c'est moins parce que Jair Bolsonaro était en désaccord avec lui que parce qu'il avait explicité de manière trop voyante leur doctrine commune. Dès le départ, en effet, on a pu percevoir leur conception de la « politique culturelle », en observant les fake news qu'ils ont fait circuler sur Internet : artistes et intellectuels y étaient en permanence diabolisés. Pour remplacer son secrétaire d'État limogé, Jair Bolsonaro a choisi une actrice de telenovelas très populaire, Regina Duarte. Elle lui est fidèle depuis toujours et son projet pour la culture sera identique, ce qui ne peut qu'alimenter notre méfiance à l'égard de tout ce qui vient du gouvernement. À Rio, où je vis, c'est terrible. Tout est cassé (même l'eau courante est pourrie) et nombre d'événements culturels sont menacés, à l'image du festival de danse Panorama, déjà annulé en 2019 faute d'argent. Nous, les artistes, entrons dans une sorte de résilience : nous partageons nos infos sur des groupes WhatsApp, nous lançons des pétitions et nous nous débrouillons pour créer malgré tout. Difficile de parler d'espoir, nous résistons en travaillant, en continuant. Un jour après l'autre. »

Propos recueillis par **Emmanuelle Bouchez**

Ses prochains spectacles en France : *Fúria*, du 10 au 20 mars, à Aix-en-Provence, Gennevilliers et Vitry-sur-Seine. *Nororoca*, du 18 au 21 mars, à Chailiot, Paris 16^e.

DÉCRYPTAGE

UN CONSEIL AVISÉ QUI DIVISE

Véritable serpent de mer, le **Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM)** a sorti la tête de l'eau début janvier. Mais à quoi sert-il et pourquoi divise-t-il déjà la profession ?

Qu'est donc ce Conseil de déontologie journalistique et de médiation ?

Après saisine par le public (sur le site cdjm.org ou par courrier) ou auto-saisine, cette « instance d'autorégulation, indépendante de l'État » se donne pour mission d'émettre des avis sur le respect des pratiques journalistiques dans les médias d'information. Dépourvu de pouvoir de sanction, le Conseil est pensé comme un outil de dialogue et d'échange entre les citoyens et les médias, mais aussi comme un moyen de rétablir la confiance entre ces derniers. Ce type d'organisme existe déjà dans une vingtaine de pays européens.

Qui y siège ?

Trente journalistes, éditeurs et « représentants du public », et autant de suppléants. On y retrouve donc des syndicalistes (SNJ, CFDT-journalistes) et des membres de diverses associations et collectifs comme l'Observatoire de la déontologie de l'information, Profession pigiste, Prenons la une... Le CDJM, présidé par l'historien des médias Patrick Eveno, annonce cent trente adhérents. Un chiffre modeste au regard du nombre de médias d'information. De quoi poser un problème de légitimité s'il n'augmentait pas.

Pourquoi la profession est-elle divisée ?

Certains voient dans ce Conseil une attaque insupportable contre la liberté d'informer, d'autres un moyen de défendre les bonnes pratiques et de renouer le lien avec le public. Aucune société de journalistes (SDJ) n'a pour l'heure adhéré au CDJM. Dans une tribune publiée par *Mediapart* fin 2019, une vingtaine d'entre elles (AFP, TF1, *Le Figaro*, France Inter, *L'Obs*...) y voient carrément un « piège » et dénoncent une « initiative du gouvernement », dans la droite ligne des textes sur les fake news et le secret des affaires qui contournent la loi de 1881 sur la liberté de la presse. A contrario, le collectif « Informer n'est pas un délit », qui regroupe des journalistes d'investigation, soutient le CDJM. « C'est à l'intérieur de cette entité que le débat doit se tenir et la politique de la chaise vide sera préjudiciable à l'ensemble de notre profession », écrit le collectif, qui souligne que le conseil « pourra s'intéresser à des enjeux tels que censures, brand content [contenu publicitaire qui prend une forme éditoriale, ndlr], ou encore la concentration des médias ». D'autres sujets qui fâchent...

Propos recueillis par **Richard Sénéjoux**